

**RELANCE DE LA DEMANDE DE MANIFESTATION D'INTERET N° 540/93/001/2025
POUR LE RECRUTEMENT D'UN INFORMATICIEN/CABINET CHARGE
D'EVALUER LE SYSTÈME DIGITAL DU SECTEUR DES ASSURANCES DU
BURUNDI (ARCA- IVS)**

1. Contexte et justification

Ces dernières années, la digitalisation s'est imposée d'elle-même, à tous les niveaux et dans tous les secteurs. C'est pour cette raison que cette dernière est devenue un sujet majeur au sein des compagnies d'assurance également.

A cet effet, l'ARCA, en collaboration avec l'ASSUR, a recruté la société « Imatic Technologies Limited », « ITL pour la conception, le développement, la fourniture, la mise en œuvre, la mise en service et l'hébergement d'un système digital intégré dénommé ARCA- IVS.

Ce système qui est à l'étape d'intégration avec les systèmes des compagnies et ceux des autres partenaires du secteur des assurances permettra de numériser les processus de production, afin d'assurer de manière plus efficace et proactive l'évaluation des risques et des tarifs.

Bien plus, il permettra de s'assurer de la conformité des entités contrôlées à la réglementation des assurances.

Ainsi, l'ARCA voudrait recruter un cabinet/un expert informaticien chargé d'évaluer le système ARCA- IVS afin de rassurer qu'il répond aux normes de l'art et des pratiques internationalement admises.

2. Objectifs et tâches de la mission

III.1. Objectif global

L'objectif global poursuivi dans le recrutement d'un cabinet/ un informaticien chargé d'évaluer le système digital ARCA IVS est de rassurer l'ARCA et l'ASSUR sur la qualité du système digital ARCA IVS fourni par ITL au secteur burundais des assurances.

III.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques recherchés dans le recrutement d'un cabinet/ un informaticien chargé d'évaluer le système digital ARCA IVS sont les suivants :

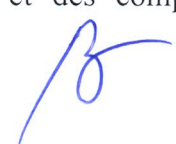
1. Garantir la fiabilité technique du système ;
2. Evaluer la sécurité des données des compagnies d'assurance tout en identifiant les failles potentielles ;
3. Tester l'adéquation fonctionnelle ;
4. Prévenir les risques ;
5. Fournir des recommandations techniques pour améliorer ou adapter le système aux réalités du moment présent ou à venir.

3. Participation

Les missions sont consignées dans les termes de référence de la mission.

4. Participation

Le présent appel à manifestation d'intérêt s'adresse aux informaticiens ou cabinets informatiques nationaux ou internationaux qui disposent d'une expérience avérée et des compétences



confirmées dans le développement et l'évaluation des systèmes intégrés de traitement des données des compagnies d'assurance.

5. Profil du candidat

L'informaticien/le Cabinet informatique devra justifier des conditions techniques, l'expérience et les références concernant les contrats similaires telles que spécifiées dans les termes de référence de la mission.

6. Dossiers de soumission

6.1. L'offre technique

Le dossier de l'offre technique devra contenir les éléments suivants :

- Le statut authentifié de l'informaticien ou du cabinet ;
- Les généralités : adresse exacte, numéro de téléphone, l'E-mail, le site Web ;
- Les preuves de qualification de l'informaticien ou les informaticiens alignés par un cabinet informatique pour accomplir la mission notamment les CVs, les copies de diplômes et/ou certificats d'études certifiés conformes aux originaux ou tout autre document pertinent ;
- Les références des missions identiques réalisées par le cabinet (pour chaque mission, joindre les bons de commande, les copies des contrats, et les attestations de bonne fin) ;
- Les copies des documents administratifs attestant de la régularité du soumissionnaire avec l'administration fiscale de son ressort entre autres :
 - 1) Le NIF et le Certificat d'Inscription au registre du commerce ;
 - 2) L'attestation de conformité avec l'administration fiscale datant de moins de trois mois ;
- Trois lettres de recommandation relatives à pareille mission ;
- Toute autre information jugée utile.

6.2. L'offre financière

L'offre financière sera présentée en francs burundais et devra préciser le coût proposé pour conduire l'étude.

7. Préparation et dépôts des offres

Les soumissionnaires vont présenter leurs offres techniques et financières en langues française ou anglaise en deux dossiers distincts bien reliés et cachetés, sous plis fermés, nommés comme suit :

- 1) Offre Technique- Evaluation du système digital du secteur burundais des assurances ;
- 2) Offre Financière- Evaluation du système digital du secteur burundais des assurances



Les offres seront adressées au Secrétaire Général de l'ARCA et seront déposées au Secrétariat de l'ARCA au plus tard le **11/12/2025 à 15h00**, heures de Bujumbura.

NB : Ceux qui voudront présenter leurs dossiers d'offres en langue anglaise devront les accompagner avec un document traduit en français, faute de quoi les dossiers ne seront pas considérés.

8. Ouverture des offres et sélection du Cabinet informatique

L'ouverture des enveloppes sera faite par le Comité Technique, en présence des soumissionnaires qui le souhaiteront, dans la salle des réunions de l'ARCA en date du **12/12/2025 à 10h00**, heures de Bujumbura. Le Comité Technique va soumettre le rapport au Comité de Pilotage pour approbation.

L'informaticien ou le Cabinet informatique sera sélectionné selon la Méthode fondée sur l'offre technique et l'offre financière selon le rapport qualité-prix, conformément également aux critères exigés dans la présente « Demande de manifestation d'intérêt ».

9. Délai d'exécution de la mission

Conformément aux termes de références de la mission, la durée de réalisation de la mission d'évaluation d'ARCA IVS est **de six mois (6 mois)**, à compter de la date de la signature du contrat de prestation du service.

Fait à Bujumbura, le **15/11/2025**

LE SECRETAIRE GENERAL DE L'ARCA

Hon. Dr. Joseph BUTORE

